

DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

COMMUNE DE MOISSAC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

REÇU À LA  
SOUS-PRÉFECTURE LE

- 3 AVR. 2013

CASTELSARRASIN - 82

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE TREIZE LE 28 Mars (28/03/2013)**

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 22 mars, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ÉTAIENT PRÉSENTS:** M. Jean-Paul NUNZI **Maire,**

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Mme Martine DAMIANI, M. Bernard REDON, **Adjoints,**

M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Alain JEAN, Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHEs, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOUD, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, M. Franck BOUSQUET, Mme Odile MARTY-MOTHEs, Mme Nathalie DA MOTA, M. Gérard VALLES, M. Richard BAPTISTE, M. Guy ROQUEFORT, M. Gilles BENECH, Mme Carine NICODEME, M. Claude GAUTHIER, Mme Nathalie GALHO, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :**

Mme Christine FANFELLE (représentée par Mme DAMIANI), Mme Hélène DELTORT (représentée par Mme CAVALIE), Mme Marie DOURLENT (représentée par M. JEAN), **Adjoints,**

M. André LENFANT (représenté par M. MOTHEs), Mme Colette ROLLET (représentée par M. ROQUEFORT), **Conseillers Municipaux**

**ÉTAIENT EXCUSÉS :**

M. Abdelkader SELAM, **Conseiller Municipal**

Mme DA MOTA est nommée secrétaire de séance.

**16 – 28 mars 2013**

**TARIFS DES CONCESSIONS, DU COLUMBARIUM, DES CAVES URNES –  
LOCATION DU CAVEAU DE RÉSERVE ET TRAVAUX DANS LES CIMETIÈRES**

**Rapporteur :** Monsieur le Maire

**Vu** les articles L. 2 223-1 jusqu'au L.2 223-17, L. 2 223-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Vu** la délibération du conseil municipal n ° 03 en date du 04 février 2010.

**Considérant** qu'il y a lieu de relever les tarifs des concessions du columbarium, de la location du caveau de réserve et des travaux dans les cimetières, Monsieur le Maire propose de fixer les tarifs comme suit :

Entendu l'exposé du rapporteur,

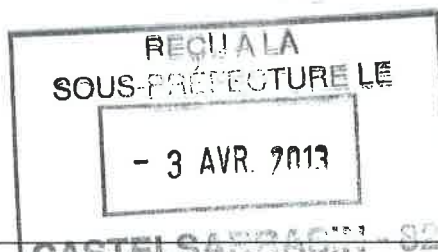
**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,**

**A 25 voix pour, 1 voix contre (M. CHARLES) ; et 6 abstentions (Mmes GALHO,  
NICODEME, ROLLET ; MM. BENECH, GAUTHIER, ROQUEFORT)**

**FIXE** à compter du 1<sup>er</sup> avril 2013 les tarifs des concessions, du columbarium, de la location du caveau de réserve et travaux dans les cimetières comme suit :

DESIGNATION		DUREE	ANCIEN TARIF	PROPOSITION 2013
Concession 1 m <sup>2</sup> cave urne		15 ans		200.00 €
		30 ans		500.00 €
		50 ans		1 000.00 €
Concession de 2 m <sup>2</sup>		15 ans	40.00 €	100.00 €
		30 ans	100.00 €	700.00 €
		50 ans	1 000.00 €	1 400.00 €
		100 ans	2 500.00 €	
Concession de 3 m <sup>2</sup>		15 ans	75.00 €	400.00 €
		30 ans	150.00 €	800.00 €
		50 ans	1 500.00 €	1 500.00 €
		100 ans	3 750.00 €	
Concession de 4 m <sup>2</sup>		15 ans	200.00 €	700.00 €
		30 ans	400.00 €	1 500.00 €
		50 ans	2 000.00 €	3 000.00 €
		100 ans	5 000.00 €	
Concession de 5 m <sup>2</sup> (reprise uniquement)		15 ans	400.00 €	1 000.00 €
		30 ans	1 000.00 €	2 100.00 €
		50 ans	3 000.00 €	4 200.00 €
		100 ans	7 000.00 €	
columbarium	2 places	15 ans	40.00 €	100.00 €
	2 places	30 ans	100.00 €	300.00 €
	2 places	50 ans	700.00 €	700.00 €
	2 places	100 ans	1 000.00 €	
	3 places	15 ans	40.00 €	200.00 €
	3 places	30 ans	100.00 €	500.00 €
	3 places	50 ans	700.00 €	1 000.00 €
	3 places	100 ans	1 000.00 €	
	4 places	15 ans	40.00 €	300.00 €
	4 places	30 ans	100.00 €	700.00 €
	4 places	50 ans	700.00 €	1 400.00 €
	4 places	100 ans	1 000.00 €	
Caveau de réserve	Droit de dépôt		6.30 €	6.30 €
	60 premiers jours		0.75 €	1.00 €
	Du 61 <sup>ème</sup> au 90 <sup>ème</sup> jour		2.73 €	3.00 €
	Au-delà du 1 <sup>er</sup> trimestre		3.78 €	4.00 €
Creusement fosse d'adulte de dimensions règlementaires, inhumation du corps, comblement de la fosse, pose d'une croix non scellée			300.00 €	300.00 €
Creusement d'une fosse d'adulte de dimensions supérieures aux dimensions règlementaires			400.00 €	400.00 €
Creusement d'une fosse d'enfant de 7 ans et au-dessous, inhumation du corps, comblement de la fosse, pose d'une croix non scellée			104.00 €	100.00 €
Exhumation d'une fosse			180.00 €	180.00 €
Taxe d'inhumation (caveau – columbarium)			33.00 €	35.00 €
Exhumation d'un caveau			76.00 €	90.00 €

Ainsi délibéré en séance publique, les jours, mois et an susdits.



Pour copie conforme  
Moissac le 02 avril 2013  
Le Maire,

Jean-Paul NUNZI

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter de la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :